

DANS L'ACTUALITE du 10 au 20 juillet 2015

Textes officiels

JORF n° 0165 du 19 juillet 2015

[Décret n° 2015-882 du 17 juillet 2015 relatif à la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales en 2015](#)

JORF n° 0162 du 16 juillet 2015

[Ordonnance n° 2015-855 du 15 juillet 2015 prise en application de l'article 38 de la loi n° 2014-872 du 4 août 2014 portant réforme ferroviaire](#)

JORF n° 0161 du 14 juillet 2015

[LOI n° 2015-852 du 13 juillet 2015 visant à la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales](#)

JORF n° 0158 du 10 juillet 2015

Réduction des délais d'instruction des autorisations d'urbanisme

[Décret n° 2015-836 du 9 juillet 2015 relatif à la réduction des délais d'instruction des autorisations d'urbanisme](#)

Projet de loi

Collectivités territoriales : nouvelle organisation territoriale (NOTRe)

[Projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, adopté, dans les conditions prévues à l'article 45, alinéa 3, de la Constitution par le Sénat le 16 juillet 2015, TA n° 135](#)

Projet de loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques

[Projet de loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en application de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution en Lecture définitive par l'Assemblée nationale le 10 juillet 2015, TA n° 565](#)

Saisine du Conseil constitutionnel le 15 juillet 2015 par plus de soixante sénateurs et plus de soixante députés, en application de l'article 61 alinéa 2 de la Constitution

Liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine

[Projet de loi relatif à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, n° 2954, déposé le 8 juillet 2015 \(mis en ligne le 9 juillet 2015 à 15 heures 10\) et renvoyé à la commission des affaires culturelles et de l'éducation](#)

Jurisprudence

Election des délégués de la commune de Pont-Hébert à la communauté d'agglomération " Saint-Lô Agglo "

[CE 10 juillet 2015 commune de Pont Hébert, req. n° 386068](#)

Refus fautif de maintenir les clauses substantielles du contrat d'un non-titulaire

[CE 10 juillet 2015 Monsieur B., req. n° 374157](#)

Exequatur d'une sentence arbitrale : la Cour de cassation contredit le Conseil d'État

[Civ. 1re, 8 juill. 2015 Société Ryanair Limited et autres, pourvoi n° 13-25.846](#)

Absence de mémoire de réclamation : quelle conséquence ?

[CAA Bordeaux 23 juin 2015 commune de Saint-Orens de Gameville, req. n° 14BX01540](#)

Vu par ailleurs

Loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques

Les principales mesures de la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques

[Le dossier de présentation de la loi explique concrètement ce qui va changer et quand.](#)

Source : economie.gouv.fr du 17/07/2015

Contrat public

Le consentement des parties : un fondement de l'équilibre du contrat réaffirmé par le Conseil d'Etat

[Par un arrêt du 1er juillet 2015, le Conseil d'Etat a apporté des précisions sur les cas dans lesquels le juge peut écarter un contrat litigieux, notamment en présence d'une modification substantielle de l'offre de la société cocontractante de l'administration.](#)

Source : localtis.info du 20/07/2015

Tarn-et-Garonne : le juge du référé suspend l'exécution du contrat

[Urgence + doute sérieux = suspension de l'exécution du contrat. Dans une ordonnance rendue mi-juin, le juge du référé a fait droit à la demande de suspension pour deux raisons. D'une part, la perte du marché compromet à court terme la pérennité de la société. D'autre part, la personne publique a méconnu les principes d'impartialité et d'égalité de traitement des candidats.](#)

Source: achatpublic.info du 20/07/2015

Kiosques parisiens : des difficultés suffisantes pour justifier le recours à un contrat global

[Le Conseil d'Etat s'est penché, dans un arrêt du 26 juin 2015, sur les marchés de la ville de Paris ayant trait aux kiosques parisiens, revenant à cette occasion sur les conditions de recours à un contrat complexe.](#)

Source : localtis.info du 10/07/2015

Urbanisme

Anru 2 : le règlement général est sur les rails

[Le conseil d'administration de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine a validé le règlement général du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain. Ce document, qui doit être publié au Journal Officiel d'ici un mois au plus tard, indiquera aux porteurs de projets et maîtres d'ouvrage comment construire leurs projets urbains pour bénéficier des subventions de l'Anru.](#)

Source : le Moniteur du 17/07/2015

Comment distinguer une concession d'aménagement d'une simple promesse de vente ?

[Lors d'une audience qui s'est tenue le 8 juillet 2015, le Conseil d'Etat a examiné la recevabilité d'un pourvoi dans un litige relatif à la qualification juridique d'un contrat.](#)

Source : localtis.info du 17/07/2015

Patrimoine : les 5 dispositions du projet de loi Pellerin impactant les collectivités

[Patrimoine en question : la bastide Bel-Air à Marseille © Flickr-CC-C.Noblet Procédures de protection des secteurs et zones sauvegardés plus simples, plan local d'urbanisme élevé au statut d'outil principal de protection locale du patrimoine, reconnaissance contraignante du label Unesco et dérogation favorable à la créativité architecturale : le projet de loi présenté le 8 juillet par la ministre de la Culture devrait impacter les obligations d'aménagement des villes pour protéger leur patrimoine historique.](#)

Source : le Courrier des maires du 13/07/2015

Environnement

Aéroport de Notre-Dame-des-Landes : les recours rejetés, "le projet va pouvoir se poursuivre", selon Manuel Valls

"Par 14 jugements rendus le 17 juillet 2015, le tribunal administratif de Nantes rejette tous les recours qui lui ont été présentés lors de l'audience du 18 juin dernier et qui étaient dirigés contre les décisions prises par le préfet de Loire-Atlantique dans le cadre de la réalisation du projet d'aéroport du Grand Ouest Notre-Dame-des-Landes, déclaré d'utilité publique par décret du 9 février 2008."

Source : localtis.fr du 20/07/2015

Le Sénat a adopté en nouvelle lecture le projet de loi Transition énergétique modifié

Le Sénat a achevé dans la nuit du 15 au 16 juillet son examen en séance du projet de loi Transition énergétique. Pour cette ultime lecture, il a campé sur ses positions sur le nucléaire et apporté de nouvelles retouches au texte, notamment sur les volets bâtiment et économie circulaire.

Source : localtis.fr du 17/07/2015

Limitation des pré-enseignes dérogatoires : les associations de défense du paysage restent vigilantes

La loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 ainsi que le décret du 30 janvier 2012 relatif à la publicité extérieure, aux enseignes et aux préenseignes ont révisé le statut des préenseignes dérogatoires, en leur accordant un délai de cinq ans - soit le 13 juillet 2015 - pour se conformer à la nouvelle réglementation.

Source : localtis.fr du 16/07/2015

Collectivité territoriale

Loi Notr : point par point, les ultimes évolutions du texte

[L'Assemblée et le Sénat ont adopté définitivement le 16 juillet le projet de loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République \(Notr\). Un texte élaboré une semaine plus tôt, à coups de compromis, par leurs représentants au sein de la commission mixte paritaire.](#)

Source : localtis.fr du 20/07/2015

La métropole du Grand Paris verra le jour le 1er janvier 2016

[En adoptant le projet de loi Notre, le 16 juillet, le Parlement a donné le feu vert à la création de la métropole du Grand Paris dès le 1er janvier 2016. Dotée de quatre grandes compétences dont deux lui seront transférées avec un an de décalage, elle devrait s'organiser en douze territoires dont les périmètres seront fixés par décret en Conseil d'Etat en décembre 2015.](#)

Source : le Moniteur du 17/07/2015

Réforme territoriale : adoption définitive du projet de loi NOTRe par le Parlement

[Tribune de l'Assemblée Le Parlement a définitivement adopté le 16 juillet le projet de loi répartissant les compétences entre collectivités locales. Le dernier volet de la réforme territoriale. Le texte adopté est celui du compromis sur lequel se sont retrouvés sénateurs et députés le 9 juillet en CMP. Reste à passer l'obstacle du Conseil constitutionnel, probablement bientôt saisi par les parlementaires franciliens de l'opposition](#)

Source : le Courrier des maires du 17/07/2015

Les collectivités d'Ile-de-France appelées à s'engager pour améliorer la qualité de l'air

[L'Ademe a lancé le 10 juillet un appel à manifestation d'intérêts « Fonds air » visant à accompagner les collectivités ou groupements de collectivités volontaires pour monter, financer et animer un fonds d'aide au renouvellement des appareils de chauffage individuels au bois non performants sur leur territoire.](#)

Source : le Moniteur du 17/07/2015

Vu dans les revues

AJDA n° 25-2015 du 20 juillet 2015 p.1413, *Etre ou ne pas être un contrat (CE 19 juin 2015 SIPB SAS, n° 369558)*, par Jean Lessi et Louis Dutheillet de Lamothe

AJDA n° 25-2015 du 20 juillet 2015 p.1416, *Apparences et réalités en droit de l'urbanisme (CE 19 juin 2015 commune de Salbris, n° 368667)*, par Jean Lessi et Louis Dutheillet de Lamothe

Contrats publics – Actualités MoniteurJuris n° 156 juillet-août 2015 p.58, *Contrat de partenariat : l'appréciation de la condition de complexité au regard de la performance énergétique*, par Adrien Fourmon

Contrats publics – Actualités MoniteurJuris n° 156 juillet-août 2015 p.63, *Quel est le juge compétent pour connaître des litiges entre les membres d'un groupement titulaire d'un marché de travaux publics ?*, par Arnaud Galland

RfDA n° 3 mai-juin 2015 p.483, *Questions sur la restitution d'un bien exproprié dans des conditions irrégulières. Quel juge ? Quel préjudice ?*, par René Hostiou

Presse

Patrimoine : des maires socialistes montent au front contre le projet de loi Pellerin

[L'Etat envisage de céder aux villes l'essentiel de la sauvegarde des quartiers historiques](#)

Source : le Monde du 11/07/2015

Loi Macron : ce qui va changer dès la rentrée

[La loi croissance et activité est officiellement adoptée ce vendredi, après un nouveau recours au 49-3.](#)

Source : les Echos du 10/07/2015